



Le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche

CONFÉRENCE DE PRESSE DU SNESUP-FSU

25 FÉVRIER 2025

Plan de l'intervention

1. Introduction : constitution du budget
2. Structuration du budget de la MIREES
3. LFI 2024 et son exécution
4. PLF 2025 tel que connu en décembre 2024
5. Les impacts sur les missions de l'université

Introduction

Chaque année, le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) mobilise largement le SNESUP.

C'est que, loin d'être une contrainte technique, les choix budgétaires sont en lien étroit avec les orientations politiques et concrétisent depuis plusieurs années, en ce qui concerne l'enseignement supérieur et la recherche, une stratégie délétère en sous finançant le service public de l'ESR.

Calendrier “normal” de constitution du budget

- Février & mars 2024 : conférences techniques de préparation du budget MESR-MCP
- Mars 2024 : vote dans les CA des universités du budget exécuté 2023
- Avril 2024 : vote par le parlement de la loi de finance de règlement (LFR) 2023
- juin 2024 : lettre du gouvernement à la CE / pacte de stabilité 2024-2027
- juillet-août 2024 : construction du projet de loi de finance (PLF) 2025 et lettres plafonds
- Septembre 2024 : nomination d'un nouveau gouvernement
- 10 octobre 2024 : présentation du PLF 2025 au conseil des ministres
- Octobre 2024 : lettre de cadrage des directions des établissements + votes des campagnes d'emplois 2025 ;
- Octobre 2024 : vote à l'Assemblée Nationale puis au Sénat de la partie Recette
- Novembre 2024 : vote à l'Assemblée Nationale puis au Sénat de la partie Dépense
- Au plus tard le 21 décembre 2024 adoption du budget avec la loi de finance initiale (LFI) 2025 Budget non voté + motion de censure
- Décembre 2024 : vote de la répartition des crédits 2025 de la MIREs aux établissements publics Reconduction de la LFI 2024 (décret du 30 décembre)
- Décembre 2024 : vote par les CA des établissements des budgets 2025
- Mars 2025 : vote dans les CA des universités du budget exécuté 2024

Calendrier “adapté” du PLF à la LFI 2025

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) et le projet de loi de finances (PLF) font leur retour à l'agenda, en tenant compte des travaux parlementaires déjà effectués à l'automne. Pour le PLF c'est la version du PLF Barnier parvenue en décembre au Sénat qui est reprise.

- *mardi 14 janvier 2025* : discours de politique générale du 1er ministre
- *mercredi 15 janvier 2025* : discussion en séance publique de la partie “dépenses” du texte
 - *lundi 20 janvier 2025* : examen des crédits de la MIREs
- *jeudi 23 janvier 2025* : vote au Sénat sur l'ensemble du PLF 2025 avant la convocation d'une commission mixte paritaire ;
- *jeudi 30 et vendredi 31 janvier 2025* : Commission mixte paritaire sur l'ensemble du PLF 2025, un accord est trouvé ;
- *Lundi 3 février 2025* : le gouvernement engage sa responsabilité pour l'adoption du PLF 2025 article 49-3.
- *Mercredi 5 février 2025* : rejet du vote sur la motion de censure le texte de l'accord trouvé dans le cadre de la commission mixte paritaire et retenu par le gouvernement, est réputé adopté.

Structuration du budget de la MIREs

<i>Loi de finance initiale (LFI) de la Mission interministérielle pour la recherche et l'enseignement supérieur</i>	LFI 2024 (CP)
Recherche et enseignement supérieur	31 839 148 903 €
<i>LFI P150 : formation supérieure et recherche universitaire</i>	15 180 783 720 €
<i>LFI P231 : Vie étudiante</i>	3 326 639 077 €
<i>LFI P 172 : Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires</i>	8 201 401 634 €
<i>LFI P193 : Recherche spatiale</i>	1 900 179 541 €
<i>LFI P190 : Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables</i>	1 948 483 219 €
<i>LFI P192 : Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle</i>	688 636 541 €
<i>LFI P191 : Recherche duale (civile et militaire)</i>	150 019 167 €
<i>LFI P142 : Enseignement supérieur et recherche agricole</i>	443 006 004 €

Les **dépenses** sont séparées en deux : autorisations d'engagement (AE) et **crédits de paiement (CP)**

LFI 2024 pour les universités et son exécution

AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES 2024

[Jaune budgétaire, "Opérateurs de l'État", Annexe au projet de loi de finance PLF2025, p.655]

Les dépenses	Les recettes
trois volets - personnels : 13,212 Mds€, - fonctionnement : 3,214 Mds€, - investissement : 1,782 Mds€.	- subvention pour charge de service public SCSP : 12,252 Mds€ - autres financements publics : 1,559 Mds€ - ressources propres : 1,900 Mds€ - recettes fléchées : 1,373 Mds€
18 242 000 000€	17 074 000 000€

Il est essentiel de noter le **sous-financement prévu de 1 168 000 000€**.
(-408 M€ de salaires et fonctionnement et -760 M€ d'investissements))

Et avec l'annulation des 80 M€ de février 2024, la prévision de sous-financement des universités était dès février 2024 de **- 1 248 000 000 €**

Relevons que les budgets prévisionnels de plusieurs universités affichaient un déficit

LFI 2024 pour les universités et son exécution

Et avec l'annulation des 80 M€ de février 2024, la prévision de sous-financement était dès février 2024 de **- 1 248 000 000 €**

**Après consultation des données ouvertes DataESR
de décembre 2023 et septembre 2024**

**A ce jour les Fonds de roulement (FdR) des universités ont été ponctionnés
de **1 382 000 000 €****

Et même

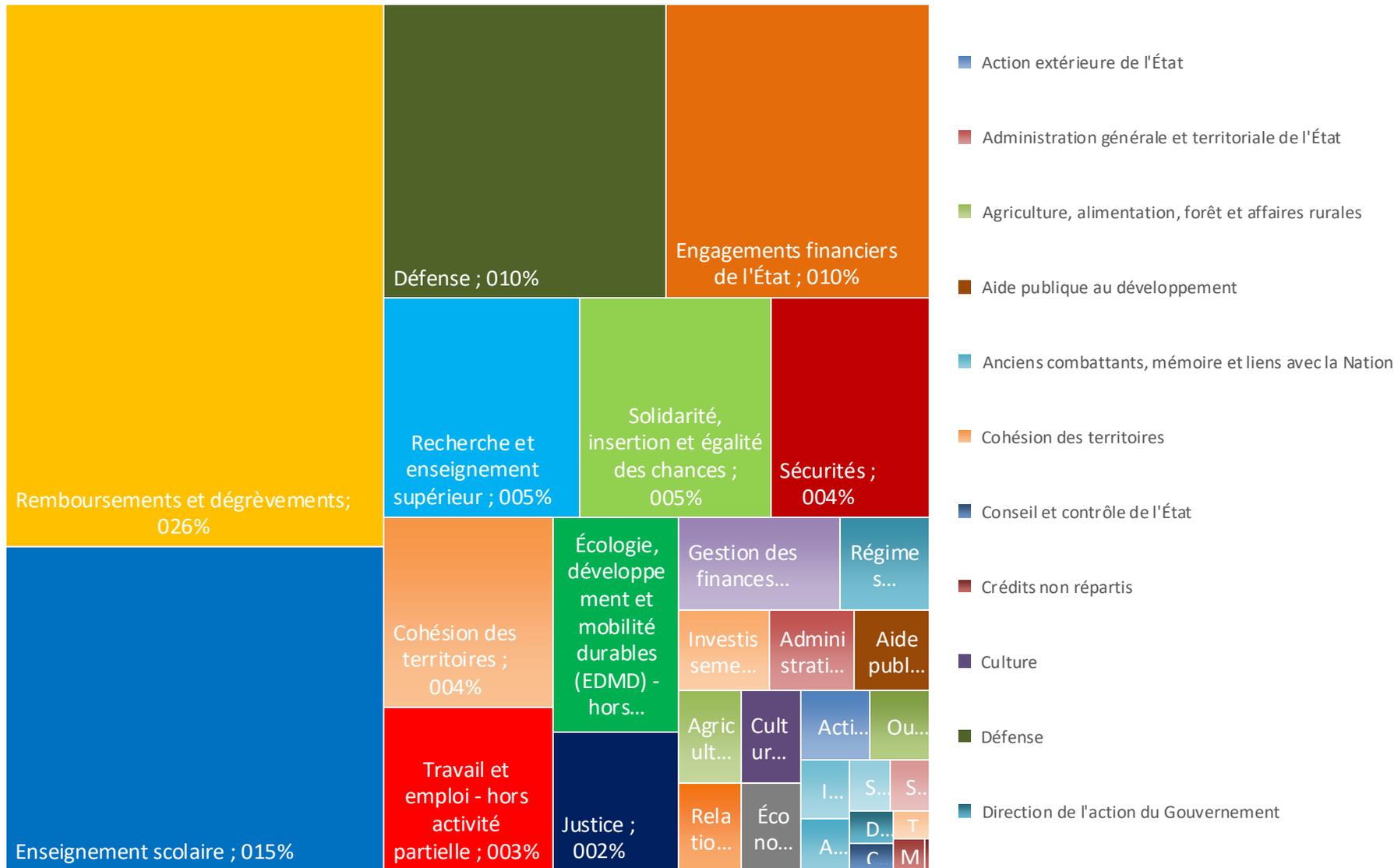
de **-1,741 milliards d'euros pour l'ensemble des établissements de l'ES public**

	FdR 12-2023	FdR 09-2024	Δ
total	3 771 615 518 €	2 030 485 749 €	-1 741 129 769 €
universités	2 921 390 499 €	1 538 968 810 €	-1 382 421 689 €
autres ES	850 225 019 €	491 516 939 €	-358 708 080 €

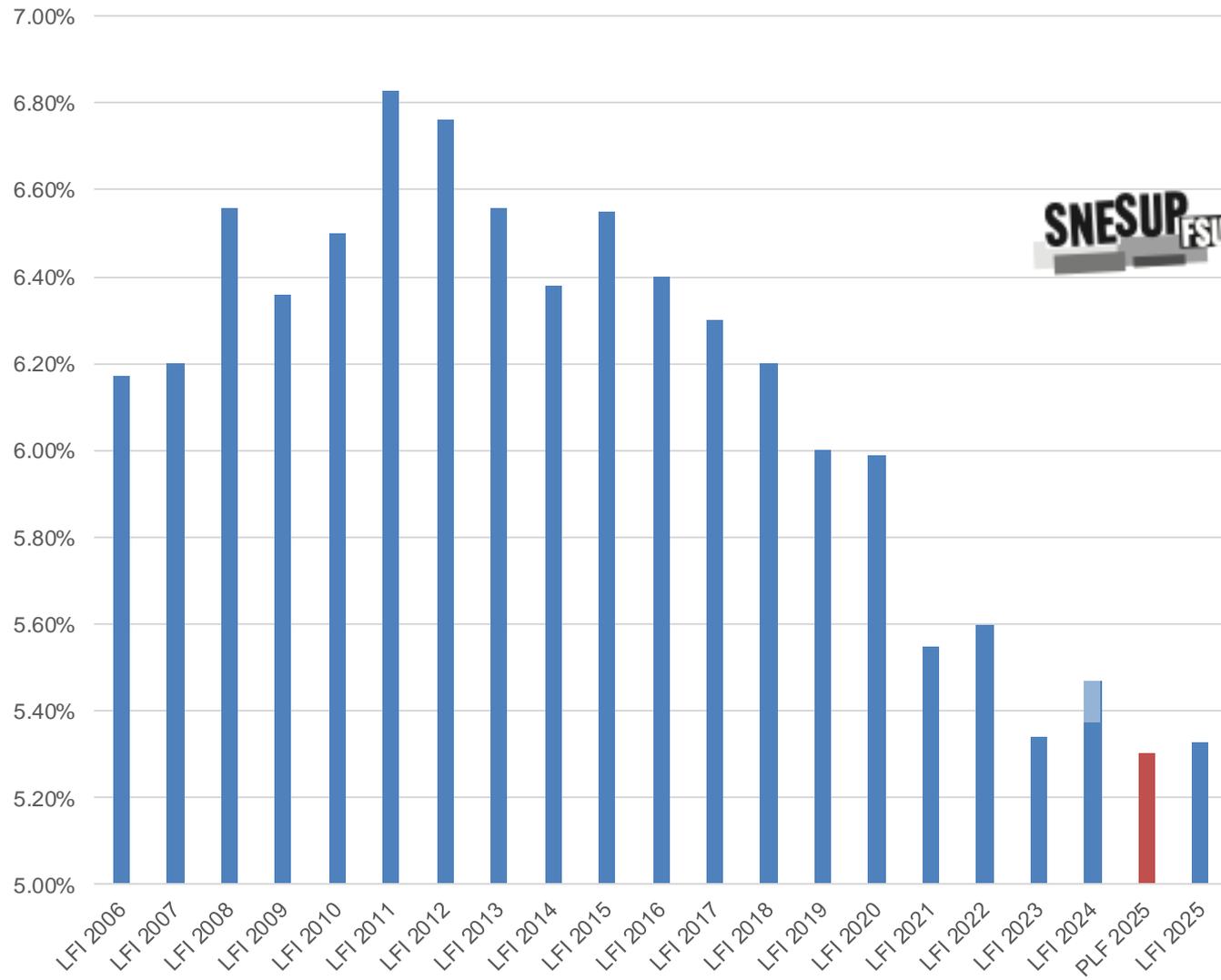
A ce rythme, en 2 ans le gouvernement aura vidé nos caisses et dans 1 an nous sommes en cessation de paiement

PLF 2025 = 580 Md€ ; Budget de l'ESR : 4^e budget de l'Etat

budget général de l'Etat dans le PLF2025



Part de la MIREES dans les LFI 2006-2025



Structuration du budget de la MIREs

<i>Mission interministérielle pour la recherche et l'enseignement supérieur</i>	LFI 2024	LFI 2025	Δ2025/2024	Δ%	Δ% corrigée de 2,6% d'inflation sur F&I
Recherche et enseignement supérieur	31 839 148 903 €	30 909 249 677 €	-929 921 226 €	-2,92 %	(-1, 095 Md€) -3,44 %
<i>P150 : formation supérieure et recherche universitaire</i>	15 180 783 720 €	15 428 142 722 €	247 359 002 €	1,63 %	(+168 M€) +1,11 %
<i>P231 : Vie étudiante</i>	3 326 639 077 €	3 249 641 878 €	-76 997 199 €	-2,31 %	(-94 M€) -2,83 %
<i>P 172 : Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires</i>	8 201 401 634 €	8 168 080 700 €	-33 320 934 €	-0,41 %	(-76 M€) -0,93 %
<i>P193 : Recherche spatiale</i>	1 900 179 541 €	1 809 190 845 €	-90 988 696 €	-4,79 %	(-101 M€) -5,31 %
<i>P190 : Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables</i>	1 948 483 219 €	1 408 871 271 €	-539 611 948 €	-27,69 %	(-550 M€) -28,21 %
<i>P192 : Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle</i>	688 636 541 €	350 806 987 €	-337 829 554 €	-49,06 %	(-341 M€) -49,58 %
<i>P191 : Recherche duale (civile et militaire)</i>	150 019 167 €	72 656 092 €	-77 363 075 €	-51,57 %	(-78 M€) -52,09 %
<i>P142 : Enseignement supérieur et recherche agricole</i>	443 006 004 €	421 859 182 €	-21 148 822 €	-4,77 %	(-23 M€) -5,29 %

LPR & ANR 2025

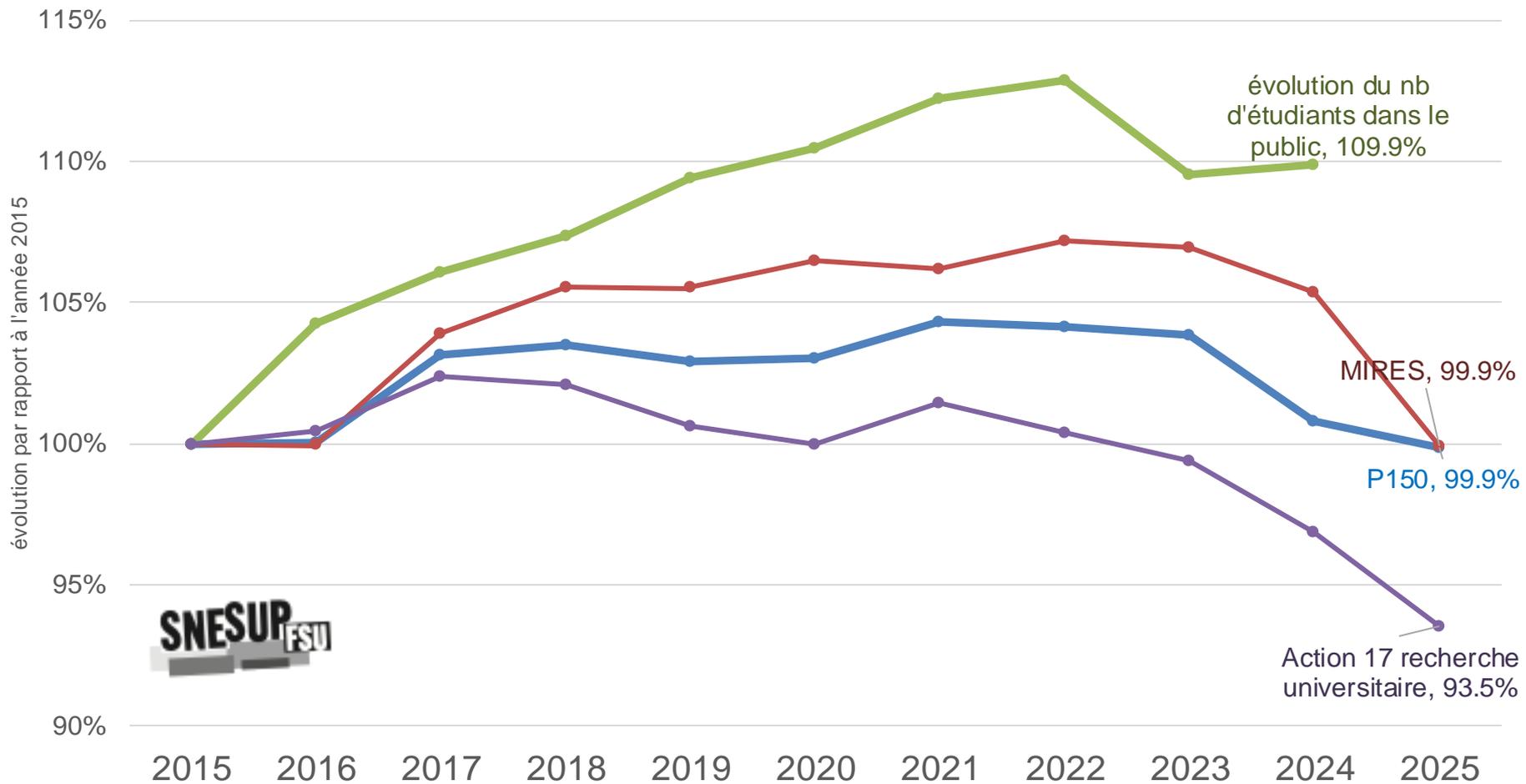
Loi de finance initiale (LFI 2024) Projet de loi de finance (PLF 2025)	LPR 2025 programmée	Évolution des programmes 25/24	Évolution 25/24 Corrigée de l'inflation	Annonces d'emplois
Recherche et enseignement supérieur	501,5 M€	129 049 372 €	-8,4 M€ -745 M€	+5913 emplois -10000 emplois
<i>P150 : formation supérieure et recherche universitaire</i>	<i>124 M€</i>	<i>247 359 002 €</i>	<i>+ 168 M€ (-415 M€)</i> <i>dont 50 pour RIPEC</i> <i>dont 45 de GVT</i> <i>140 mesures Guérini</i> <i>180 pour le Cas Pens.</i>	<i>+3119 emplois</i> <i>- 6000 emplois</i>
<i>P 172 : Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires</i>	<i>346 M€</i> <i>dont 140 pour l'ANR</i>	<i>-33 320 934 €</i>	<i>-76 M€ (-330 M€)</i> <i>dont 140 pour l'ANR</i> <i>dont 30 pour RIPEC</i> <i>70 mesures Guérini</i> <i>90 pour le Cas Pens.</i>	<i>+2794 emplois</i> <i>-4000 emplois</i>
<i>LFI P193 : Recherche spatiale</i>	<i>31,5 M€</i>	<i>-90 988 696 €</i>	<i>-101 M€</i>	<i>/</i>

Seuls les établissements et les labos qui émargeront aux nouveaux appels à projet de l'ANR pourront espérer une situation 2025 pas plus catastrophique que celle de 2024

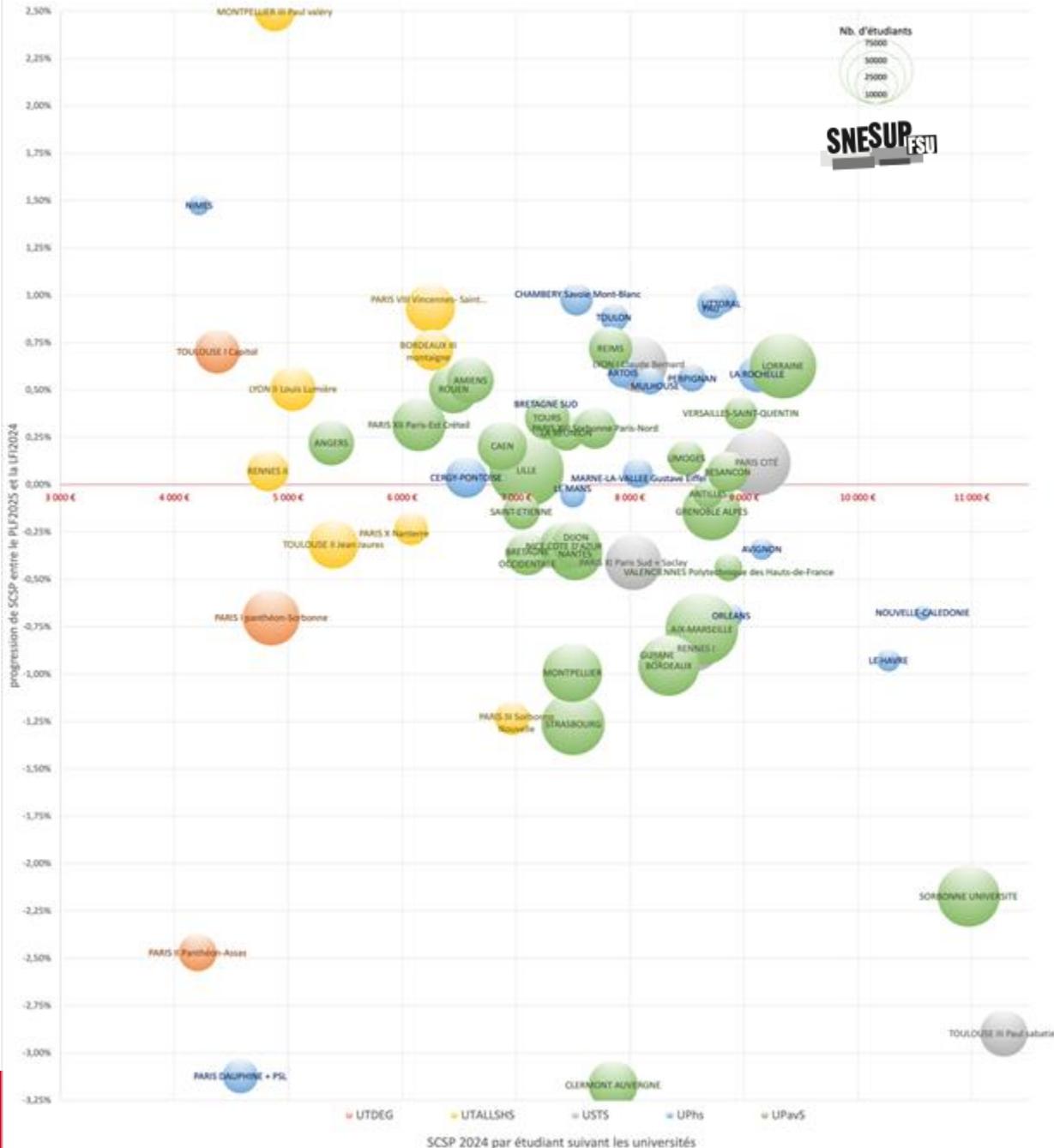
les établissements du P150 devront trouver **250 M€ d'économies supplémentaires** par rapport à leur activité de 2024 et/ou **siphonner les 2 Md€ dans leur FdR**

évolutions comparées

évolution du nb d'étudiants, des budgets de la MIREs, du P150 et de l'action Recherche en euros constants de 2024



SNESUP
FSU



Progression de la SCSP 2025/ SCSP 2024 des universités en fonction de la SCSP 2024 par étudiant

Angers :

SCSP/Et : **5940 €/et.**

National :

SCSP/et. : **7600€/et.**

Upavs: **7900€/et.**

Dijon :

SCSP/Et : **7600 €/et.**

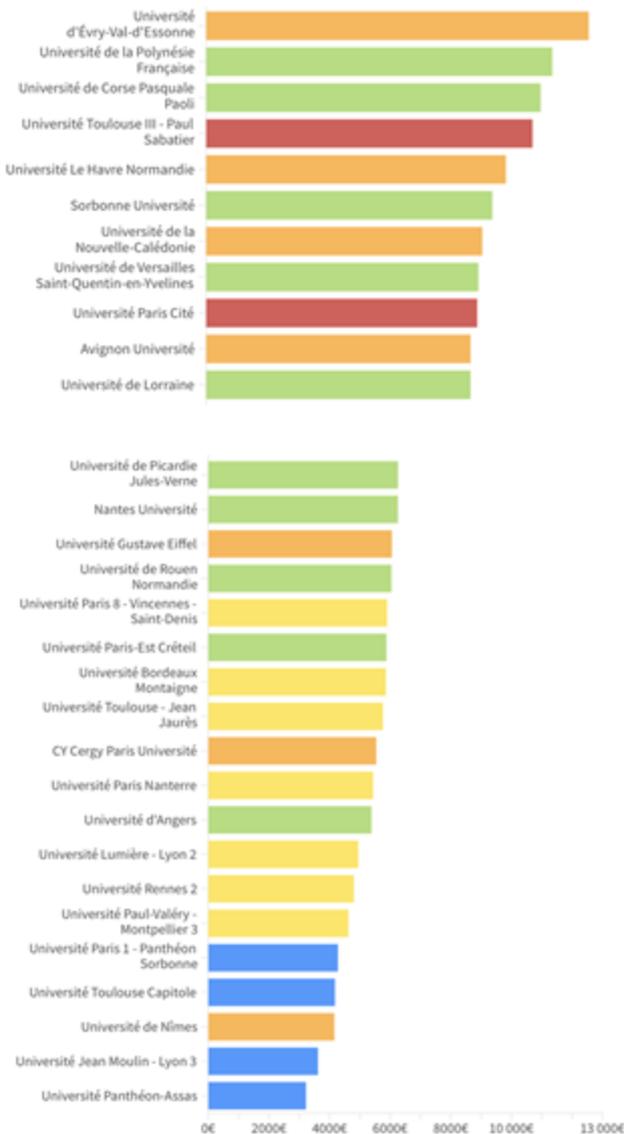
Poitiers :

SCSP/Et : **8340 €/et.**

Sorbonne U :

SCSP/Et : **10900 €/et.**

Un service public inégalitaire



"Il y a une base historique qui n'a pas évolué. À partir de là, les différences se sont accrues entre les universités, d'une façon qu'on comprend parce que l'État essaie d'appliquer une règle d'égalité de traitement. **Mais appliquer un système égalitaire sur une base inégalitaire n'a jamais rien arrangé**".

« aujourd'hui, on est dans un système où **les étudiants d'une même discipline - contrairement à ce que devrait permettre le service public - n'ont pas le même financement par l'État** ».

Anne Fraïsse, présidente de l'université Paul Valéry-Montpellier 3.

In *l'Étudiant EducPro* du **15/11/2024**, Judith Dargère

Budgets : les universités de sciences humaines et sociales s'estiment lésées

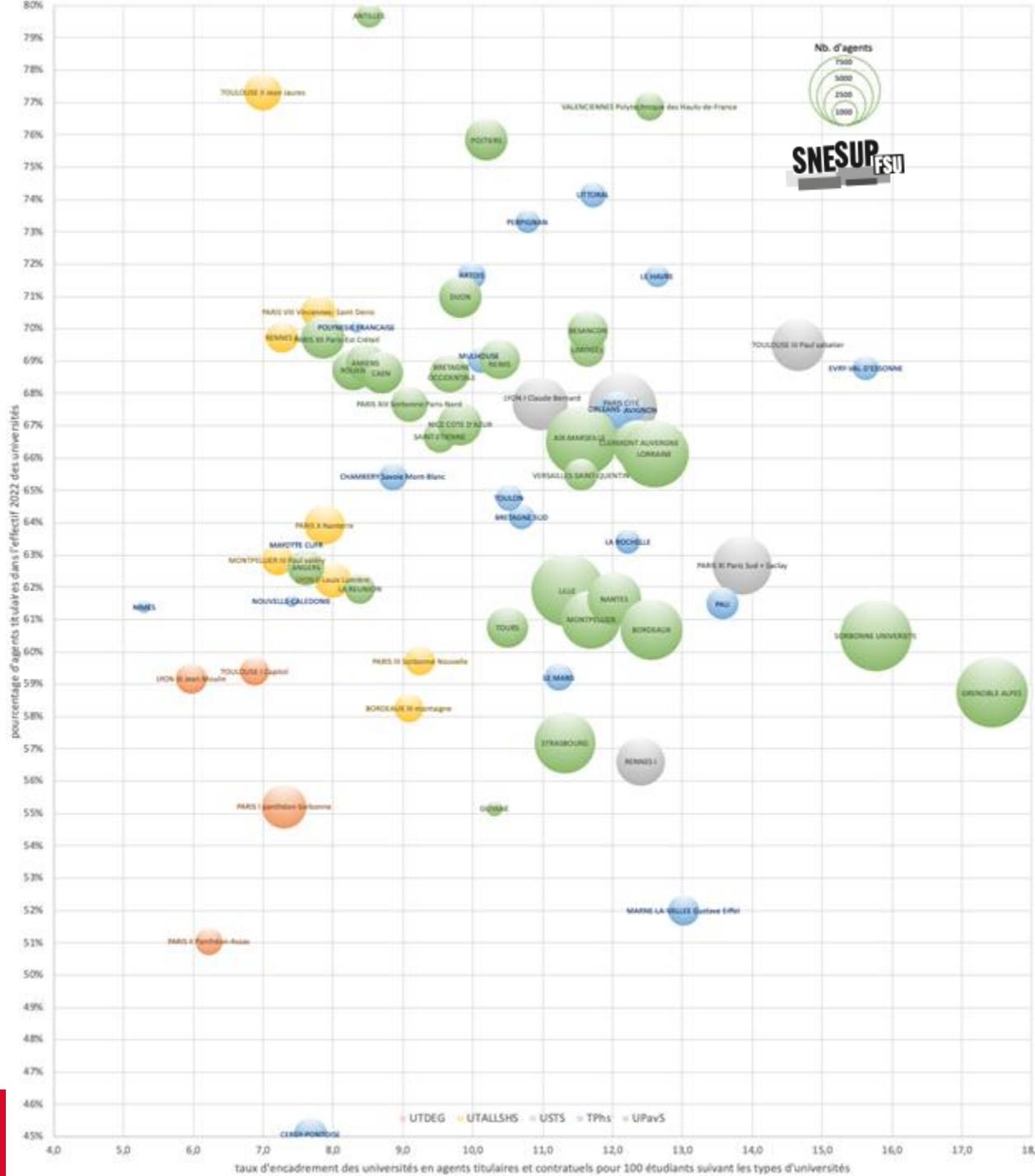
ratio du nb de titulaires en fonction du taux d'encadrement par étudiants

Angers :

Tx : 7,6 agents/100et.
 37,4% contractuels
 dont
 28% d'enseignants et
 47% de BIATSS

National :

Tx : 10,8 agents/100et
 Upavs: **11,2 ag/100et**
 35,8% contractuels
 dont
 30% d'enseignants et
 42% de BIATSS



Décret financier du 2 décembre 2024

Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025

- Supprime l'autorisation préalable du recteur de région académique pour le prélèvement sur les réserves (FdR).
- L'analyse de la **soutenabilité budgétaire** d'un EPSCP repose maintenant sur **trois critères** :
 - la **trésorerie** : **≥ 30 jours** de fonctionnement ;
 - les **fonds de roulement** : **≥ 15 jours** de fonctionnement ;
 - les **charges de personnel** : **≤ 83 %** des produits encaissables (**85 %** pour les universités SHS).

évolution des indicateurs

Indicateurs / années	2021	2022	2023	2024
Nb d'universités Trésorerie <30 j.	1	2	2	16
Nb d'universités FdR<15 j.	0	0	1	21
Nb d'universités ChargesPers >83% (85%)	5	6	11	25
Nb d'universités en déficit	1	21	29	59

(Angers, Avignon, Besançon, Bordeaux, Bordeaux3, Côté d'Azur, CYCergy, Evry, Grenoble, La Rochelle, Le Mans, Lille, Montpellier3, Nîmes, Paris1, Paris8, Paris10, Paris13, Paris Saclay, Pau, Perpignan, Polynésie, Saint-Etienne, Savoie, Strasbourg, Toulon, Toulouse1, Toulouse2, Tours).

Évolution de la capacité d'auto-financement CAF

Définition : Epargne dégagée pendant l'exercice qui permettra d'assurer tout ou partie de l'investissement de l'année et d'augmenter le fonds de roulement.

Calcul : Différence entre les produits encaissables et les charges décaissables.

Interprétation : Une érosion de la CAF ou une IAF aura pour conséquence de limiter la capacité d'investir et/ou une diminution du fonds de roulement.

En **2021** : **0** université en IAF;

En **2022** : **3** universités en IAF (Montpellier 3, Toulouse 2, Paris 8)

En **2023** : **10** universités en IAF (Angers, Evry, Montpellier 3, Rennes 2, La Réunion, Toulouse 2, Paris 1, Paris 3, Paris 8, Paris 13)

En **2024** : **30** universités en IAF (Angers, Avignon, Besançon, Bordeaux, Bordeaux3, Côte d'Azur, CYCergy, Evry, Grenoble, La Rochelle, Le Mans, Lille, Montpellier3, Nîmes, Paris1, Paris8, Paris10, Paris13, Paris Saclay, Pau, Perpignan, Polynésie, Saint-Etienne, Savoie, Strasbourg, Toulon, Toulouse1, Toulouse2, Tours).

à l'Université d'Angers

Différents indicateurs Budget : 186 M€	ANGERS 26489 étudiants 2017 agents	<i>Moyenne nationale des UPavS, total des universités, ref indicateurs MESR</i>	<i>Différences par rapport à la moyenne nationale et impacts</i>
Subvention pour charge de service public (SCSP pré-notifiée en 2024) par étudiant	5 377 €	7 865 €	66 M€ de sous-financement dont 5 M€ de DGF
Taux d'encadrement en agents (titulaires et contractuels) pour 100 étudiants	7,6	11,2	952 emplois manquants dont 50% E et EC et 50% BIATSS
Résultat net en septembre 2024	-8,6 M€	-286 M€	Nous aurions même du être autour de -18M€ sans les mesures d'austérité 2024
Trésorerie en jours	28	>30	Les salaires sont assurés 17/76 universités
Fonds de roulement en jours	9	>15	Il reste mois de 5 M€ 19/76 universités
Prélèvement sur fonds de roulement 2024 (de janvier à septembre 2024)	-9,9 M€	-1 265 M€	Dans 1 an nous sommes en cessation de paiement
Charges de personnels sur Produits encaissables	83,7%	<83%	bien que sous-encadré, nous dépassons ... (25/76 universités)
Ressources propres / produits encaissables En 2023 et 2024	20,2 et 21,2	26,6 et 28,9	Nos ressources propres sont également inférieures à celles des autres universités

à Nantes Université

Différents indicateurs Budget : 385 M€	Nantes 37098 étudiants 4460 agents	<i>Moyenne nationale des UPavS, total des universités, ref indicateurs MESR</i>	<i>Différences par rapport à la moyenne nationale et impacts</i>
Subvention pour charge de service public (SCSP pré-notifiée en 2024) par étudiant	7 518€	7 865 €	30 M€ de sous-financement de DGF
Taux d'encadrement en agents (titulaires et contractuels) pour 100 étudiants	12	11,2	301 emplois au dessus de la moyenne nationale
Résultat net en septembre 2024	-11,4 M€	-286 M€	En 2023, 41% des univ étaient en déficit En 2024, 80% des univ. sont en déficit
Trésorerie en jours	33	>30	Les salaires sont assurés 17/76 universités sont <30
Fonds de roulement en jours	7	>15	Il reste 7,6 M€ 19/76 universités sont <15
Prélèvement sur fonds de roulement 2024 (de janvier à septembre 2024)	-7,6 M€	-1 265 M€	Dans 1 an c'est la cessation de paiement
Charges de personnels sur Produits encaissables	81,1%	<83%	25/76 universités ont un ratio >83%
Ressources propres / produits encaissables en 2023 et 2024	25,7 et 26,5	26,6 et 28,9	les ressources propres sont légèrement inférieures à celles des autres universités...

Université de Rouen Normandie

Différents indicateurs Budget : 246 M€	Rouen 31 191 étudiants 2 584 agents	Moyenne nationale des UPavS, total des universités, ref indicateurs MESR	Différences par rapport à la moyenne nationale et impacts
Subvention pour charge de service public (SCSP pré-notifiée en 2025) par étudiant	6 484€	7 865 €	41,8 M€ de sous-financement
Taux d'encadrement en agents (titulaires et contractuels) pour 100 étudiants	8,3	11,2	914 emplois manquants E et EC et BIATSS
Résultat net en septembre 2024	-4,97 M€	-286 M€	En 2023, 41% des universités étaient en déficit En 2024, 80% des univ. sont en déficit
Trésorerie en jours	56	>30	Les salaires sont assurés 17/76 universités sont <30
Fonds de roulement en jours	39	>15	Il reste 26 M€ 19/76 universités sont <15
Prélèvement sur fonds de roulement 2024 (de janvier à septembre 2024)	-3,8 M€	-1 265 M€	sans investissements : 10 ans de sous-financement
Charges de personnels sur Produits encaissables	83,7%	<83%	25/76 universités ont un ratio >83%
Ressources propres / produits encaissables en 2023 et 2024	15,8 et 16,1	26,6 et 28,9	les ressources propres sont inférieures à celles des autres universités...

Université de Bourgogne

Différents indicateurs Budget : 290 M€	Dijon 28 000 étudiants 2584 agents	<i>Moyenne nationale des UPavS, total des universités, ref indicateurs MESR</i>	<i>Différences par rapport à la moyenne nationale et impacts</i>
Subvention pour charge de service public (SCSP pré-notifiée en 2025) par étudiant	7 668€	7 865 €	4,4 M€ de sous-financement
Taux d'encadrement en agents (titulaires et contractuels) pour 100 étudiants	9,8	11,2	390 emplois manquants E et EC et BIATSS
Résultat net en septembre 2024	+2 M€	-286 M€	En 2023, 41% des universités étaient en déficit En 2024, 80% des univ. sont en déficit
Trésorerie en jours	21	>30	Les salaires sont assurés 17/76 universités sont <30
Fonds de roulement en jours	29	>15	Il reste 22,5 M€ 19/76 universités sont <15
Prélèvement sur fonds de roulement 2024 (de janvier à septembre 2024)	-42 M€	-1 265 M€	65% du FdR mobilisé en moins d'un an
Charges de personnels sur Produits encaissables	78%	<83%	25/76 universités ont un ratio >83%
Ressources propres / produits encaissables en 2023 et 2024	17,9 et 25,3	26,6 et 28,9	les ressources propres sont inférieures à celles des autres universités...

à Sorbonne Université

Différents indicateurs Budget : 786 M€	SU 49000 étudiants 7771 agents	Moyenne nationale des UPavS, total des universités, ref indicateurs MESR	Différences par rapport à la moyenne nationale et impacts
Subvention pour charge de service public (SCSP pré-notifiée en 2025) par étudiant	10 733 €	7 865 €	DGF dans la moyenne des UPavS
Taux d'encadrement en agents (titulaires et contractuels) pour 100 étudiants	15,9	11,2	2273 emplois E et EC et BIATSS au dessus de la moyenne
Résultat net en septembre 2024	-4,1 M€	-286 M€	En 2023, 41% des universités étaient en déficit En 2024, 80% des univ. sont en déficit
Trésorerie en jours	74	>30	Les salaires sont assurés 17/76 universités sont <30
Fonds de roulement en jours	22	>15	Il reste 48 M€ 19/76 universités sont <15
Prélèvement sur fonds de roulement 2024 (de janvier à septembre 2024)	-46 M€	-1 265 M€	CAF de 5M€ en 2024 : le FdR permet de tenir
Charges de personnels sur Produits encaissables	79,1%	<83%	25/76 universités ont un ratio >83%
Ressources propres / produits encaissables en 2023 et 2024	25,4 et 31,6	26,6 et 28,9	les ressources propres sont inférieures à celles des autres universités...

à Paris 1 Panthéon Sorbonne

Différents indicateurs Budget : 253 M€	Paris1 40229 étudiants 3014 agents 249M€ budget	<i>Moyenne nationale des Univ. Tertiaires, total des universités, ref indicateurs MESR</i>	<i>Différences par rapport à la moyenne nationale et impacts</i>
Subvention pour charge de service public (SCSP pré-notifiée en 2024) par étudiant	4 816€	5 182€	15M€ de sous-financement dont 15 M€ de DGF
Taux d'encadrement en agents (titulaires et contractuels) pour 100 étudiants	7,2	7,3	1 emploi manquant par rapport à la moyenne des Universités tertiaires DEG et ALLSHS
Résultat net en septembre 2024	-7,8 M€	-286 M€	Cela aurait pu être pire sans les mesures d'austérité 2024
Trésorerie en jours en septembre 2024	33	>30	Les salaires sont assurés 17/76 universités
Fonds de roulement en jours en septembre 2024	9	>15	Il reste mois de 6 M€ 19/76 universités
Prélèvement sur fonds de roulement 2024 (de janvier à septembre 2024)	-12,7 M€	-1 265 M€	IAF de 4,2 M€ : cessation de paiement dans 1 an?
Charges de personnels sur Produits encaissables	81,7%	<85%	Il reste de la marge pour embaucher des titulaires ... (25/76 universités)
Ressources propres / produits encaissables En 2023 et 2024	18,8 et 20,3	26,6 et 28,9	Les ressources propres sont également inférieures à celles des autres universités

à Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Différents indicateurs Budget : 111 M€	Paris3 SN 18650 étudiants 1373 agents	Moyenne nationale des UPavS, total des universités, ref indicateurs MESR	Différences par rapport à la moyenne nationale et impacts
Subvention pour charge de service public (SCSP pré-notifiée en 2025) par étudiant	10 733 €	5 182€	DGF dans la moyenne des UPavS
Taux d'encadrement en agents (titulaires et contractuels) pour 100 étudiants	15,9	7,3	2273 emplois E et EC et BIATSS au dessus de la moyenne
Résultat net en septembre 2024	-2,5 M€	-286 M€	En 2023, 41% des universités étaient en déficit En 2024, 80% des univ. sont en déficit
Trésorerie en jours	102	>30	Les salaires sont assurés 17/76 universités sont <30
Fonds de roulement en jours	79	>15	Il reste 27 M€ 19/76 universités sont <15
Prélèvement sur fonds de roulement 2024 (de janvier à septembre 2024)	-4,5 M€	-1 265 M€	IAF 2024 de 1M€ : le FdR permet de voir venir
Charges de personnels sur Produits encaissables	85,8%	<85%	25/76 universités ont un ratio >83%
Ressources propres / produits encaissables en 2023 et 2024	7,4 et 13,3	26,6 et 28,9	les ressources propres sont inférieures à celles des autres universités...

à l'Université de Rennes 2

Différents indicateurs Budget : 131 M€	Rennes2 21750 étudiants 1480 agents	Moyenne nationale des UTALLSHS, total des universités, ref indicateurs MESR	Différences par rapport à la moyenne nationale et impacts
Subvention pour charge de service public (SCSP pré-notifiée en 2025) par étudiant	4 824 €	5 182€	DGF dans la moyenne des UT
Taux d'encadrement en agents (titulaires et contractuels) pour 100 étudiants	6,8	7,3	Il manque 107 emplois E et EC et BIATSS par rapport à la moyenne des UTALLSHS
Résultat net en septembre 2024	-1,7 M€	-286 M€	En 2023, 41% des universités étaient en déficit En 2024, 80% des univ. sont en déficit
Trésorerie en jours	33	>30	Les salaires sont assurés 17/76 universités sont <30
Fonds de roulement en jours	25	>15	Il reste 9 M€ 19/76 universités sont <15
Prélèvement sur fonds de roulement 2024 (de janvier à septembre 2024)	+3,7M€	-1 265 M€	CAF positive de 0,2M€
Charges de personnels sur Produits encaissables	85,3%	<85%	25/76 universités ont un ratio >83%
Ressources propres / produits encaissables en 2023 et 2024	17,1 et 19,7	26,6 et 28,9	les ressources propres sont inférieures à celles des autres universités...

A l'Université du Mans

Différents indicateurs Budget : 111 M€	Le Mans 11 000 étudiants 1 230 agents	Moyenne nationale des UTALLSHS, total des universités, ref indicateurs MESR	Différences par rapport à la moyenne nationale et impacts
Subvention pour charge de service public (SCSP pré-notifiée en 2025) par étudiant	7 572€	8 000€	DGF au dessus de la moyenne des UPhS
Taux d'encadrement en agents (titulaires et contractuels) pour 100 étudiants	11,2	11,8	Il manque 47 emplois E et EC et BIATSS par rapport à la moyenne des UPhS
Résultat net en septembre 2024	-7,1 M€	-286 M€	En 2023, 41% des universités étaient en déficit En 2024, 80% des univ. sont en déficit
Trésorerie en jours	8	>30	Les salaires sont assurés 17/76 universités sont <30
Fonds de roulement en jours	8	>15	Il reste 2,5 M€ 19/76 universités sont <15
Prélèvement sur fonds de roulement 2024 (de janvier à septembre 2024)	-7,3 M€	-1 265 M€	IAF de 5,6M€ : cessation de paiement en 2025
Charges de personnels sur Produits encaissables	88,3%	<85%	25/76 universités ont un ratio >83%
Ressources propres / produits encaissables en 2023 et 2024	19,7 et 21,8	26,6 et 28,9	les ressources propres sont inférieures à celles des autres universités...

A l'Université Paris Saclay

Différents indicateurs Budget : 552 M€	Paris Saclay 40000 étudiants 5240 agents	Moyenne nationale des STS, <i>total des universités,</i> <i>ref indicateurs MESR</i>	Différences par rapport à la moyenne nationale et impacts
Subvention pour charge de service public (SCSP pré-notifiée en 2025) par étudiant	8 000€	8 860€	DGF en dessous de 66 M€ par rapport à la DGF moyenne des USTS
Taux d'encadrement en agents (titulaires et contractuels) pour 100 étudiants	13,1	12,6	580 emplois E et EC et BIATSS au dessus de la moyenne des USTS
Résultat net en septembre 2024	-42,4 M€	-286 M€	En 2023, 41% des universités étaient en déficit En 2024, 80% des univ. sont en déficit
Trésorerie en jours	47	>30	Les salaires sont assurés 17/76 universités sont <30
Fonds de roulement en jours	3	>15	Il restait 4,7 M€ de FdR en septembre 19/76 universités sont <15
Prélèvement sur fonds de roulement 2024 (de janvier à septembre 2024)	-55,9 M€	-1 265 M€	IAF de 31,3M€ : cessation de paiement en 2025
Charges de personnels sur Produits encaissables	71%	<83%	25/76 universités ont un ratio >83%
Ressources propres / produits encaissables en 2023 et 2024	18,1 et 21,5	26,6 et 28,9	les ressources propres sont inférieures à celles des autres universités...

A l'Université Lyon 1 Claude Bernard

Différents indicateurs Budget : 445 M€	Lyon 1 40000 étudiants 5240 agents	Moyenne nationale des STS, <i>total des universités,</i> <i>ref indicateurs MESR</i>	Différences par rapport à la moyenne nationale et impacts
Subvention pour charge de service public (SCSP pré-notifiée en 2025) par étudiant	8 126€	8 860€	15 M€ de DGF au dessus de la DGF moyenne des USTS
Taux d'encadrement en agents (titulaires et contractuels) pour 100 étudiants	11,0	12,6	664 emplois E et EC et BIATSS au dessous de la moyenne des USTS
Résultat net en septembre 2024	+1,7 M€	-286 M€	En 2023, 41% des universités étaient en déficit En 2024, 80% des univ. sont en déficit
Trésorerie en jours	63	>30	Les salaires sont assurés 17/76 universités sont <30
Fonds de roulement en jours	41	>15	Il restait 49 M€ de FdR en septembre 19/76 universités sont <15
Prélèvement sur fonds de roulement 2024 (de janvier à septembre 2024)	-31 M€	-1 265 M€	CAF de 17 M€
Charges de personnels sur Produits encaissables	78,3%	<83%	25/76 universités ont un ratio >83%
Ressources propres / produits encaissables en 2023 et 2024	23,5 et 25,6	26,6 et 28,9	les ressources propres sont inférieures à celles des autres universités...

Des conséquences sur l'offre de service public et nos conditions de travail

- **Campagnes d'emplois** : gel de poste, non remplacement des départs en retraites, remplacement par des ATER ou des enseignant·es contractuel·les durant une à deux années, suppressions de postes ;
- **Offre et maquettes des Formations** : diminuer les capacités d'accueil, diminuer les heures des maquettes de formation, diminuer les cours magistraux, diminuer les TD et les TP ;
- **Modalité pédagogique** : imposition de passer les formations par apprentissage pour faire rentrer des ressources propres ;
- **Organisation des formations** : augmentation des tailles de groupe, création de formations avec des frais d'inscription dérogatoire aux arrêtés LMD ;
- **Conditions de travail** : augmentation de la charge de travail administrative des collègues BIATSS et E ou EC titulaires ;

Nos revendications (qui illustrent ce à quoi les milliards correspondent)

une augmentation de 28 % du budget de la MIREs, soit **8 Md€ en 2025** :

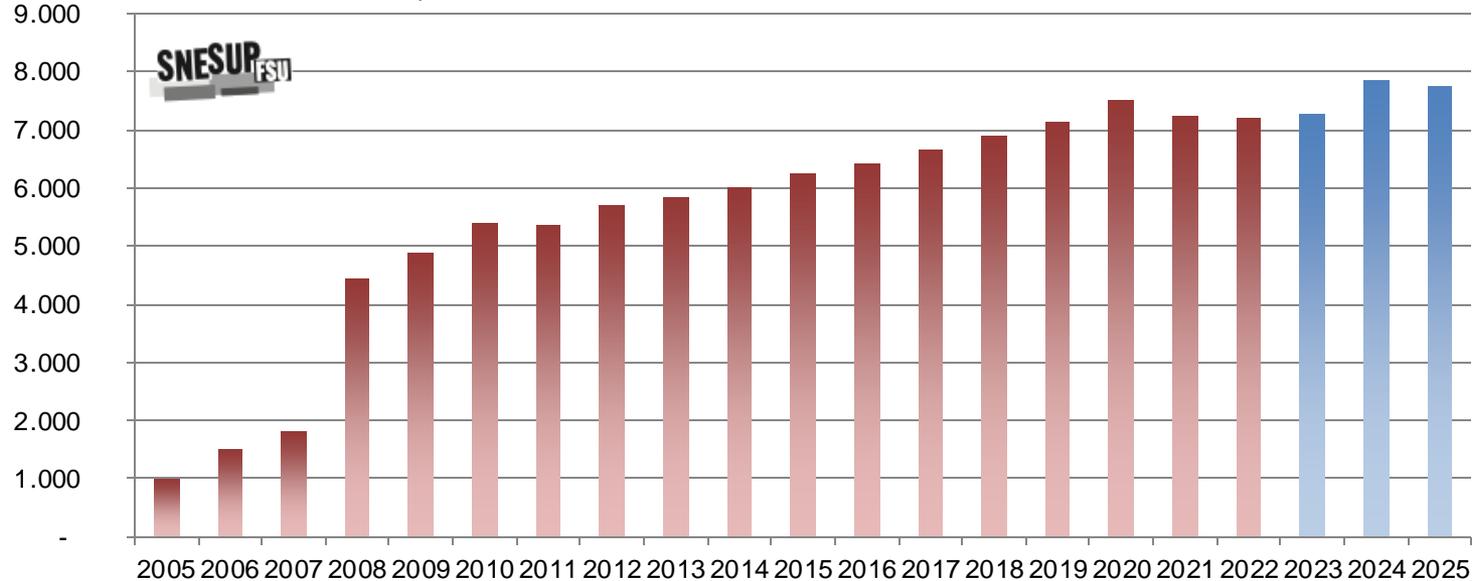
- **2,5 Md€ pour l'encadrement des étudiant·es** dont
 - + 1 Md€ pour créer immédiatement 12 000 postes de titulaires de toutes **catégories confondues** (enseignant·es, enseignant·es-chercheur·es, technicien·nes, ingénieur·es, administratif·ves) permettant juste de réduire de moitié les inégalités d'encadrement entre établissements ;
 - + 1,5 Md€ pour créer les 150 000 places en 1er et 2e cycles afin d'accueillir toutes celles et tous ceux qui souhaitent poursuivre leur formation dans les établissements publics ;
- **2 Md€ pour la recherche** ;
- **2,5 Md€ pour l'augmentation de 10 % du point d'indice** permettant de rattraper la perte du pouvoir d'achat depuis 2000 ;
- **1 Md€ pour la rénovation immobilière** – effort qu'il faudrait maintenir pendant cinq ans pour tenir les accords de Paris et respecter le décret tertiaire.

Dans un second temps, dès 2026, la mise en place **d'un plan pluriannuel d'emplois statutaires** de **6000 postes par an jusqu'en 2035**, représenterait un effort supplémentaire de **6,7 milliards d'euros à terme**, ce qui pourrait enfin nous amener à consacrer **2 % du PIB à l'enseignement supérieur** et **1 % du PIB à la recherche publique**.

Et pourtant de l'argent : il y en a ...

- CIR en 2024 (près de 8 Md€) :

En 20 ans : de **0,43 Md€** en 2003 puis à **1,8 Md€** en 2007 et à **7,3 Md€** en 2023 **+305%**



- Aides à l'apprentissage en 2024 : +25 Md€
- Suppression de la taxe d'habitation entre 2020 et 2023 (-20 Md€)
- Transformation de l'ISF en IFI en 2018 (-4 Md€) ; Flat Taxe (-2 Md€)
- CICE (-40 Md€ en 2016) pour ? Emplois ;
- baisse des impôts de production CVAE en 2023 (-7 Md€)
- Taxe sur les superprofits de l'ensemble des secteurs (+28 Md€)
- Niches fiscales (-15 Md€) et niches sociales (-90 Md€)
- évasion fiscale (-100 Md€),
- Taxation unitaire des multinationales (+18 Md€) ...

La **fonction publique** n'est pas une dépense ni une charge c'est **une production valeur, un investissement** et **une richesse**

L'**enseignement supérieur et la recherche** produisent une des plus précieuses, **la connaissance** et contribue par la formation à sa **transmission** et à **l'émancipation** de notre **jeunesse** ainsi qu'au **développement** de **notre société**

Les conséquences sur l'offre de service public et nos conditions de travail [VRS439 p.42]

À **Brest** (2 300 agents et 24 000 étudiants), l'université baisse ses capacités d'accueil en STAPS et en psychologie car, déclare Pascal Olivard, président de l'université de Bretagne-Occidentale (UBO), « à l'impossible, nul n'est tenu » (Le Télégramme, 26/11/2024).

À **Lille** (8 000 agents pour 80 000 étudiants), le comité de direction a validé, le 27 novembre, un projet de budget 2025 lourdement déficitaire, de l'ordre de 25 millions d'euros. C'est à ce prix, défend son président, que l'université pourra « maintenir l'essentiel (sic) de ses projets et de ses actions » (France Bleu, 29/11/2024).

A **Montpellier** (53 00 agents et 46 000 étudiants pour un budget de 500 M€), le président de l'université, Philippe Augé, annonce à l'AFP (le 29/11/2024) un déficit prévisionnel 2025 de 17 M€, tandis que la présidente de l'université Montpellier 3 Paul Valérie, Anne Fraisse, (1 500 agents pour 23 000 étudiants) alerte, dans le Midi-Libre (26/11/2024), qu'« Il faudrait multiplier les frais d'inscription par dix en 2025 si l'État ne fait rien ».

A l'**Université de Lorraine** (7 000 agents pour 60 000 étudiants), c'est un déficit compris entre 16 et 21 millions d'euros auquel il faut s'attendre en 2025 : « une situation financière intenable » pour la présidente Hélène Boulanger (France 3, 26/11/2024).

A **Poitiers** (2 800 agents encadrant 28 000 étudiants), depuis 2020, la présidente de l'université, Virginie Laval, explique qu'elle a dû absorber plus de 25 millions de charges supplémentaires non compensées par l'État dues à la hausse des coûts de l'énergie, des matériaux de construction et des mesures salariales décidées par l'État. Le déficit prévisionnel pour 2025 devait être de 6 millions d'euros (La Nouvelle République, 08/12/2024). Dans une motion votée en décembre, le conseil d'administration de l'établissement demande la compensation intégrale de ces charges afin, notamment, de maintenir l'investissement dans la recherche et de permettre, au niveau national, une réforme des bourses d'études, pour sortir les étudiants de la précarité.

A **Reims** (2 500 agents et 24 000 étudiants ; 246 M€ de budget 2024), le président, Christophe Clément, déclare qu'il manque 6 M€ pour boucler le budget 2025 de l'université, dont 3,3 M€ de mesures salariales non compensées par l'État en 2024 (Le Monde, Soazig Le Nevé, 3/12/2024).

A **Rouen** (2 700 fonctionnaires encadrant 35 000 étudiants), le déficit prévisionnel 2025 de l'université s'élèverait à 13,5 millions d'euros dont 7 millions dus à l'augmentation du point d'indice en 2022 et 2023 dans le cadre des mesures Guérini (Paris Normandie, 27/11/2024).

A **Toulouse**, « la situation financière des universités est devenue intenable », alerte Emmanuelle Garnier, présidente de l'Université Toulouse-Jean-Jaurès (l'Opinion, le 29/11/2024). Les mesures de revalorisation salariales dites Guérini, mises en place en 2022, devraient peser à hauteur de 1,2 millions d'euros sur le budget 2025 et la mesure portant sur le compte d'affectation spéciale

pour les pensions (CAS Pensions), qui ne serait pas compensée, engendrerait une charge supplémentaire de 2 millions d'euros pour l'établissement.

A **Clermont-Ferrand**, les diverses mesures salariales non compensées depuis 2022 représentent un reste à charge annuel de 12,6 millions d'euros pour l'Université Clermont Auvergne. Et Mathias Bernard, son président, précise que « si le gouvernement maintenait son projet d'augmenter, sans compensation, le Compte d'affectation spéciale pension (CAS) — destiné à la gestion financière des retraites de l'État —, cela entraînerait un surcoût supplémentaire estimé à près de 3,1 millions d'euros pour son propre budget 2025 » (La Montagne, le 27 novembre 2024).